

LA MISSION OPC : ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION

Les fondamentaux d'une mission réussie

Contexte

La mission OPC est une mission de maîtrise d'œuvre définie par le code de la commande publique. Elle est indispensable dès que le chantier est passé en corps d'état séparés. Cependant, sur de nombreux sujets, la pratique de la mission OPC est fort utile pour les chantiers en entreprise générale. En effet, elle permet de comprendre et d'analyser un planning ou des plans de phasage. Elle donne les outils pour bien préparer un chantier, anticiper les différentes phases, être l'interlocuteur des entrepreneurs pour l'organisation de leurs interventions.

Objectifs

- Connaître les méthodes d'ordonnancement et de planification.
- Être capable d'établir un déroulé des tâches composant un projet et d'élaborer le planning.
- Connaître la mission OPC, ses phases, leurs contenus.
- Être en mesure :
 - d'établir une spécification par phase et un cahier des charges d'une mission OPC ;
 - d'évaluer la charge et les moyens à mettre en œuvre ;
 - de négocier le contenu d'une mission.

Capacités ou compétences professionnelles visées

Maîtrise de la mission OPC (Ordonnancement – pilotage – coordination) dont :

- Savoir piloter un projet
- Savoir animer une réunion et travailler en équipe
- Gestion de l'information et diffusion
- Gestion des relations avec les entreprises / Capacité d'assurer une médiation
- Etablir des bilans d'actions, des tableaux de bord, des indicateurs de gestion
- Hiérarchiser le travail à faire selon les priorités
- Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
- Gérer les situations d'urgence
- Suivi de l'exécution
- Préparer, planifier l'intervention sur le chantier
- Suivi opérationnel du projet en phase chantier

Publics visés

Architectes, chefs de projet, collaborateurs d'architecte, conducteurs de travaux, ingénieurs, maîtres d'œuvre, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrage

Prérequis

Avoir connaissance du code de la commande publique et des différentes missions des acteurs d'un projet de construction.

Avoir déjà participé à la conduite d'un chantier (maître d'œuvre, conducteur de travaux, OPC, CSPS, etc.)

Durée : 2 jours (16 heures de formation)

Intervenant : Daniel BRAGA, Chargé d'Affaires - Project Manager, Responsable du bureau Sud-Ouest (SETEC Opency) et Clément JAY-RAYON, Ingénieur principal (Setec Opency).

Modalités pédagogiques

Groupe de 5 à 18 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.

Support pédagogique remis aux participants sous format numérique à l'issue de la formation.

Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation (QCM) de contrôle des connaissances permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés. La validation est obtenue à partir de 12/20

Dates : 2 SESSIONS :

- LUNDI 27 ET MARDI 28 MARS 2023
- JEUDI 29 ET VENDREDI 30 JUIN 2023

Tarifs : Plein tarif 800 € HT / Demandeur d'emploi 700 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)

Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

Lieu de formation

Les Récollets

150 rue du faubourg St Martin

75010 PARIS

Détail du programme :

LA MISSION OPC : ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, COORDINATION

Horaires : 9h – 18h (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance.

JOUR 1

Qu'est-ce que la mission OPC ?

- Origines et définitions
- L'Ordonnancement et la planification
- La coordination
- Le pilotage
- Les tâches de la mission OPC

Les relations MOE –OPC

- Les limites de prestations entre la MOE et l'OPC en phase chantier
- Comment ne pas se marcher sur les pieds
- Les études de synthèse et d'exécution
- Une réunion de chantier unique ou pas entre celle de la MOE et celle de l'OPC ?

L'OPC en phase conception

- Les principaux documents produits lors des différentes étapes
- L'établissement d'un planning (Processus / méthodes / principes d'ordonnancement) sur un cas pratique
- Les différents plannings
- Le vocabulaire
- Sa structuration (Les dates clés et les jalons, phase de préparation, phase étude de synthèse et d'exécution, phase travaux, la période des OPR, de la réception et de la levée des réserves)
- Logiciel de planification
- Gestion du délai global et du chemin critique
- Note d'organisation de chantier
- Plan d'installation de chantier
- Plan de phasage

Le prorata de chantier

- La définition du prorata
- La définition de l'inter-entreprise
- Le nettoyage de chantier
- L'évacuation des déchets
- La répartition des frais

Echanges et questions

Pôle de formation EVA aDig

15 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France, ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat » 2 sur 3

JOUR 2

Le pilotage et coordination de chantier

- La phase de préparation
- La coordination et le suivi des études de synthèse et d'exécution (circuit de diffusion et validations des plans)
- Le suivi des échantillons et prototype
- Le suivi des commandes et approvisionnement
- La coordination et le suivi des travaux
- Le suivi de l'avancement et la gestion du planning
- Les autres indicateurs de suivi de l'avancement

Les visites de chantier et réunion de coordination OPC

- L'objectif des visites de chantier
- Les sujets à traiter en réunion de coordination OPC
- L'organisation de la réunion
- Qui doit y participer ?
- Ce que doit contenir le CR de réunion de coordination OPC
- Le rapport mensuel

La fin de chantier

- Les principales phase essais
- Les OPR et suivi des réserves
- Repli de chantier
- Réception
- Le parfait achèvement
- Rapport de fin de chantier et fin de mission

Le contrat : coût & rémunération

Echanges et questions

Evaluations

Conclusion : Quelques règles pour réussir la mission OPC